



**SÉJOURS VACANCES**  
**INSCRIPTION 04- 14 ANS AOÛT 2026**

**Inscription du 13 au 24 avril 2026**

**UNE FICHE PAR ENFANT (à remplir)**

<b>Numéro S.A.F</b>	
<b>Quotient familial S.A.F (2025/2026)</b> Obligatoire pour toute inscription	
<b>Numéro Allocataire CAF (obligatoire)</b>	
<b>Quotient familial C.A.F (En cours de validité)</b>	

NOM (responsable légal) : _____
Prénom : _____
N° _____ Rue _____
Apt _____ Code postal _____ Ville _____

> **Inscription définitive** (sous réserve de la validation des services de la ville et dans la limite des places disponibles).

Nom et prénom de l'enfant	Sexe	Né(e) le (JJ/MM/AA)	École	Séjours demandés (Par ordre de préférence)		PÉRIODE Préciser les dates du séjour
				1 <sup>er</sup> choix	2 <sup>e</sup> choix	
		Préciser l'âge le jour du départ :				

COMBIEN D'ENFANT(S) AVEZ-VOUS INSCRIT(S) POUR CES VACANCES ? .....

SI VOTRE ENFANT SOUHAITE PARTIR AVEC UN AUTRE ENFANT PRECISEZ LE NOM, PRENOM ET LE LIEN (COUSIN, AMI ...)

.....

COORDONNÉES	RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2	TUTEUR.TRICE
	<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père	
<b>Téléphone domicile</b>			
<b>Téléphone travail</b>			
<b>Téléphone Portable</b>			
<b>Mail</b>			

Je (nous), soussigné-e-s, ..... agissant en qualité de :  Mère  Père  Tuteur/rice

Atteste(ons) sur l'honneur avoir l'autorité nécessaire pour inscrire l'enfant mentionné ci-dessus à participer sous ma (notre) responsabilité au séjour indiqué dans le présent bulletin

Déclare(ons) accepter les conditions d'inscription, de facturation et d'annulation à ce séjour (montant en fonction du quotient familial « ville ») comme stipulées dans les fiches « démarches administratives » disponibles sur le site : vitry94.fr/vacances

M'engage(ons) à payer la facture en deux versements : 50% du montant avant le départ et 50% après le séjour. **Toute annulation, sans motif majeur, donnera lieu au versement par la famille de 30% du montant total du séjour.**

Fait à Vitry-sur-Seine, le..... Signature(s) (responsable(s) légal(aux)) :

<b>Cadre réservé au service</b> Inscription reçue le : Heure :		
--	--	--



**SÉJOURS VACANCES**  
**INSCRIPTION 04- 14 ANS AOÛT 2026**

**Inscription du 13 au 24 avril 2026**

QUESTIONNAIRE (à remplir obligatoirement par le responsable légal)

RESPONSABLE LÉGAL (ou tuteur/rice)	NOM : ..... Prénom : .....
	Adresse : .....
	Code postal : ..... Ville : .....
	Profession : .....
	Employeur ( <i>Nom et Adresse</i> ) : .....

RESPONSABLE 2	NOM : ..... Prénom : .....
	Adresse : .....
	Code postal : ..... Ville : .....
	Profession : .....
	Employeur ( <i>Nom et Adresse</i> ) : .....

L'ENFANT	<b><u>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :</u></b>
	<b>Votre enfant a-t-il :</b>
	- Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ?      OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	- Une reconnaissance M.D.P.H                      OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	- Un suivi médical particulier                      OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
	Si oui à l'une de ces situations :

- Tout document doit être joint à ce formulaire
- La demande de séjour sera examinée lors d'une rencontre avec la coordination enfance-famille.

**Certifie(ons) exacte les informations indiquées dans ce formulaire**

Pour tout renseignement, le Secteur Séjours est à votre disposition :

- par e-mail : [vacances@mairie-vitry94.fr](mailto:vacances@mairie-vitry94.fr)
- par téléphone au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
- en zone verte, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (accueil uniquement sur rendez-vous),

**INFORMATIONS :**

- Toutes les informations relatives à l'inscription et au suivi du séjour seront transmises par mail.
- Si votre quotient familial n'a pas été établi, rapprochez-vous du Service des Affaires Familiales (accueil uniquement sur rendez-vous) zone verte, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, téléphone 01 46 82 84 14 – 01 46 82 84 15 ou 01 46 82 80 00 poste 77.14

Les usagers sont avisés que la demande de séjour est destinée à subir un traitement informatique. Le droit d'accès prévu par la loi du 6/01/78 relative à l'informatique et aux libertés s'exerce par courrier adressé